



CIRCULAIRE N° 4 – 24/11/2023

UNE JOURNÉE « AUTREMENT » SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SAINT-NICOLAS

Chers parents,

Pour rappel, l'Administration de la FWB a marqué son accord à la demande du Pouvoir Organisateur de **suspendre les cours les lundi 11/02 et mercredi 13/02, AVEC OBLIGATION DE RECUPERATION DES 3 DEMI-JOURS DE COURS** qui n'ont pas été donnés, soit le mercredi, soit le samedi.

La Direction a décidé d'organiser 2 demi-jours de formations aux enseignants et 1 demi-jour pour vivre une journée « Autrement » à l'intention des élèves le **MERCREDI 06/12/2023 de 8h10 à 15h30**.

Dès lors, toute absence d'un élève en date du mercredi 06/12 devra obligatoirement être justifiée par un **certificat médical**. A défaut, l'absence sera considérée comme **injustifiée**.



Cette journée AUTREMENT vise 3 objectifs :

- 1) Exercer concrètement la citoyenneté en participant activement à la consultation à propos de points du Règlement d'Ordre Intérieur choisis par le Conseil de Participation et les Conseils des délégués, à travers l'échange le débat et la réflexion critique entre jeunes et adultes.
- 2) Vivre un temps solidaire de découverte et de partage, pour découvrir la richesse de l'offre scolaire et/ou bénéficier des talents multiples offerts par les enseignant.es et des partenaires extérieurs, en permettant la rencontre entre des élèves très différents (âges, options...).
- 3) Vivre un temps musical « collégial » afin de renforcer la cohésion et l'appartenance à l'institution en un temps où le décrochage et la démotivation guettent chacun.e... et de créer de beaux souvenirs...

Le coût de la journée AUTREMENT est de **3 euros** à verser sur le dispositif U-Key au plus tard le 01/12/2023, moment où il sera relevé par l'Économat. Une **attestation** est jointe au cas où il est nécessaire de justifier la présence de votre enfant au Collège le mercredi après-midi.

I. Organisation de la journée



Horaire	Activité	Descriptif
ATELIER 1 8h10-10h15	Travail de réflexion autour du R.O.I. en classe	1. VIE AU QUOTIDIEN (code vestimentaire, gestion du téléphone portable, U-key, arrivée, sorties, diner, gestion des retards...) 2. RESPECT DES AUTRES ET DE LA VIE EN COMMUNAUTE 3. SANCTIONS DISCIPLINAIRES
10h15-10h30	Récréation	Chaque élève reste dans sa propre cour.
ATELIER 2 10h30-12h30	Atelier de découverte au choix 	L'ouverture des inscriptions débute le mercredi 29/11 à 13h et se termine le vendredi 01/12 à 8h : premier arrivé, premier servi via un lien numérique et QR CODE donné aux élèves la semaine prochaine. Au menu : initiation à la danse (zumba, salsa, danse cubaine), projection de films/documentaires, atelier culinaire, ateliers artistiques (argile, bracelets de l'amitié, bijoux et porte-clés, graffitis végétaux...), ateliers sportifs (foot, escalade), jeu de découverte historique et rallye latin dans Binche, jeux logiques, atelier de maquillage ou huiles essentielles, ateliers théâtraux, jeux musicaux, jeux d'échec, initiation au petit entretien auto, tournoi Fifa, atelier d'écriture, atelier de relaxation, atelier brochettes de bonbons, découverte d'une écurie professionnelle, découverte microscopique, découverte des droits humains avec Amnesty...
DINER 12h30- 13h30	Auberge espagnole 	Chaque titulaire donnera ses instructions aux élèves de sa classe.
SURPRISE 13h30-15h30	Animation musicale sur la cour des 2 ^e	Mettre des vêtements chauds/imperméables et chaussures d'extérieur : le tout adapté au temps annoncé + thème « paillettes argentées » + 2 tickets (boisson – sucrerie de Saint-Nicolas)

2. Ce qui est obligatoire



- Verser la somme de 3 euros au plus tard le vendredi 01/12.

L'application pour U-KEY permet de verser de l'argent par virement sur le badge de votre enfant et de consulter l'historique de son utilisation. Rappel de la marche à suivre :

- se connecter sur le site : **cndbs-binche.mynetpay.be**

- se loguer en utilisant comme nom d'utilisateur : **numéro national de votre enfant** et comme mot de passe : **les 4 premières lettres du nom et les 3 premières lettres du prénom** de votre enfant, avec une **majuscule à la première lettre du nom et du prénom**.

Exemple : *RufiLau* pour Rufin Laurence

- Prendre son plumier et un support pour écrire.
- Prendre le nécessaire au repas dans un petit sac : **IL N'Y A PAS DE SERVICE SANDWICHES !**
- Pour éviter les déchets : prendre gobelet, couverts, contenant réutilisable pour les aliments.
- Mettre des vêtements chauds/imperméables et porter des chaussures d'extérieur, le tout adapté au temps annoncé.
- Prendre les 2 tickets (boisson – sucrerie de Saint-Nicolas) donnés par le professeur de la 1^{re} h.
- Déposer son sac (le choisir petit et pratique) à l'endroit convenu l'après-midi : **élèves de 1^{re} et 2^e** : salle des fêtes du Collège - **élèves de 3^e et 4^e** : réfectoire du Collège - **élèves de 5^e, 6^e et 7^e** : salle d'étude du Collège.



3. Ce qui est autorisé

- Prendre un accessoire ou une pièce vestimentaire sur le thème « paillettes argentées ».
- Utiliser l'attestation jointe auprès des organismes fréquentés le mercredi après-midi afin de justifier la présence obligatoire des élèves au CNDBS de Binche de 8h10 à 15h30.



4. Ce qui est interdit

- Quitter le Collège ou le Pavillon durant la pause de midi, entre 12h30 et 13h30.
- Commander un plat à l'extérieur durant la pause de midi.

Nous vous remercions pour votre soutien à cette initiative concoctée avec sérieux et avec joie par toute l'équipe pédagogique et éducative, fortement inspirée par Saint-Nicolas ainsi que pour la confiance témoignée.

Dans l'attente impatiente de vivre tous ensemble cette journée « Autrement », nous vous prions de recevoir, Chers Parents, l'expression de nos salutations distinguées.



L'équipe de direction,

J. Marcq
Directrice-adjointe

C. Losseau
Préfète de discipline et d'éducation

A. Verhaeren
Directrice

« Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui »